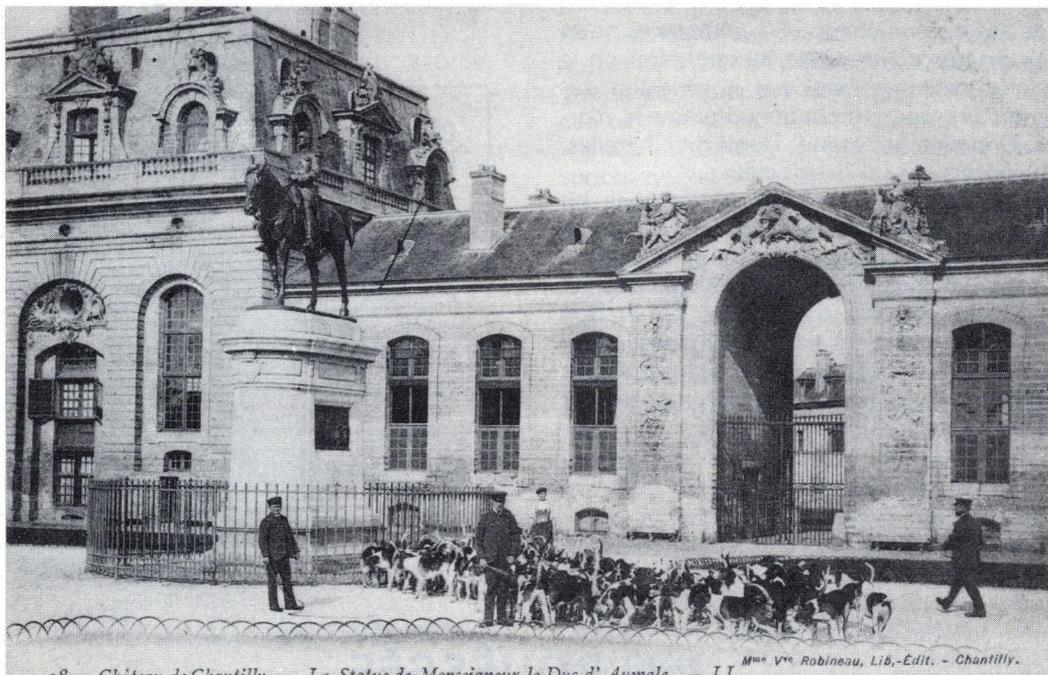


VENERIE

la chasse aux chiens courants



LA VÉNERIE EN FORÊTS DE CHANTILLY - ERMENONVILLE ET HALATTE DEPUIS 1800...



Derrière la meute, la grille d'entrée principale de la cour du Chenil.

Senlis ! Cette belle ville, aux caractères anciens, qui possède le seul musée de la Vénérie d'Europe, est entourée au Nord par la Forêt d'Halatte, au Sud par celles de Chantilly et d'Ermenonville ; elle est traversée par une charmante petite rivière « La Nonette ».

Sa splendide cathédrale, avec sa flèche de soixante-dix-huit mètres de haut, domine la région et, de quelque côté que vous veniez, vous accueille, noble et fière.

Il n'est pas rare, à n'importe quelle heure du matin, de la journée ou du soir, d'entendre, à l'un quelconque des points cardinaux, s'élever et cogner contre l'une des trois forêts, les sons harmonieux d'une trompe.

Si Senlis est le pivot de ces trois massifs forestiers, elle partage avec Chantilly les traditions de la vénerie.

C'est ainsi qu'après certaines recherches au Musée Condé de Chantilly, j'ai pu relever dans le livre de Paul Petit ce qui suit : « Fidèle aux traditions, le Duc de Bourbon avait eu à Chantilly la première vénerie de notre temps. Cent quarante chiens de cerf, cent vingt à la meute de chevreuil, cent soixante au vautre, presque tous chiens anglais ; cent cinquante chevaux, cent vingt employés, tels étaient les Equipages du Prince qui à soixante-dix ans chassait tous les jours encore (Introduction de la vénerie normande, édition 1845).

Chantilly était comme la métropole du monde chasseur. Là, tout se conduisait

d'après les règles de l'art ; c'était une école pour les maîtres et pour les valets. Là se conservaient les vieux principes, les anciennes coutumes. Rien n'était beau comme la Saint-Hubert à Chantilly. Une magnifique tente couvrait une table splendidement servie ; toute la vénerie du Duc de Bourbon était sous les armes ; toute la population en habits de fête accourait de dix lieues à la ronde pour assister à ces solennités. (Blaze, le chasseur au chien courant, chapitre VII). Le Duc ne possédait pas quatre équipages comme le dit M. de Chézelles (Vieille Vénérie, page 149) dont une pour le daim. C'est l'équipage du chevreuil que l'on employait pour forcer le daim. Il n'y avait pas de service particulier affecté à cette espèce de chasse.

Ce qui est plus intéressant encore, c'est « La vénerie à Chantilly depuis 1800 ». suivant une note relevée et remise au même Musée Condé, par le comte de Nétumières le 7 juin 1956.

Le baron de Fleury, dans son historique de la Vénérie française signale à Chantilly en 1800 « le bel équipage de cerf » de M. de Poter. L'empereur Napoléon 1^{er} aurait assisté à quelques-unes de ces chasses... Le 8 juillet 1815, Louis XVIII rentre définitivement en France, suivi par le Prince de Condé qui s'installe à Paris au Palais-Bourbon.

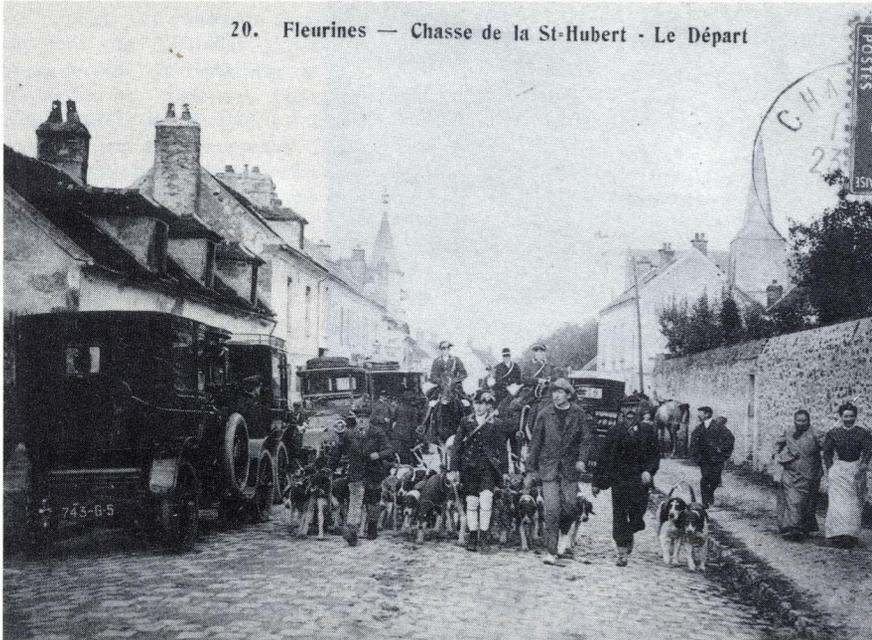
Le Duc de Bourbon, resté à Londres, se préoccupe de monter un équipage à Chantilly pour distraire son père âgé de quatre-vingts ans, et cela dès que le pe-

tit château sera habitable, le grand château ayant été rasé par la Révolution. Le gibier était devenu rare ; il restait quelques chevreuils que se disputaient les loups mais les sangliers étaient nombreux, ce phénomène étant consécutif à toutes les grandes guerres.

Le 8 juillet 1816, M. de Contye, capitaine des chasses à Chantilly, relate au Duc de Bourbon l'arrivée récente à Chantilly du Prince de Condé, son père, « au milieu des acclamations d'un peuple immense... »

Le 17 juillet 1816, le vautre décuple pour la première fois en forêt de Chantilly. La mort du Prince survenue le 13 mai 1818 interrompt les chasses qui seront reprises le 18 août par le Duc de Bourbon en personne, rentré lui-même en France pour prendre possession du domaine où il finira ses jours le 27 août 1830. Le vautre découplera jusqu'au 29 décembre 1829 ainsi que l'équipage de cerf formé le 5 février 1821 (1). Voici donc, en 1830, le jeune Duc d'Aumale âgé de huit ans, filleul et héritier du Duc de Bourbon en possession du domaine de Chantilly. Le gibier bien gardé avait retrouvé à cette date une densité importante que la Révolution, une fois de plus, s'empressa de réduire sérieusement. Peu important au « Roi des Français » qui détestait la vénerie et préférerait le parapluie au couteau de chasse.

(1) Du moins ses livres de chasse s'arrêtent à cette date.



Équipage Par Monts et Vallons.

Cependant, il autorisait ses enfants à remonter un équipage de cerf... L'aîné, le Duc d'Orléans, avait vingt ans ; c'était un homme de cheval et il ne s'intéressait guère à la chasse à courre. Les plus veneurs des cinq frères seront le Duc de Nemours et le Duc d'Aumale. Quant au Prince de Joinville, il raconte ceci, dans ses mémoires, en 1840 : « Avant d'en essayer, je tenais la chasse à courre en tel mépris que mes frères m'attachèrent pour m'y conduire de force la première fois... J'en devins depuis un amateur fervent »...

Cependant le Prince Lobanoff avait été autorisé de 1833 à 1835 à découpler son équipage de chevreuil dirigé par le célèbre piqueur dit « Monsieur La Trace », dans les forêts de Carnelle et de Chantilly.

En 1836, l'équipage des Princes découple pour la première fois à Chantilly. Ce sera d'ailleurs la seule sortie de l'année : 1847 sera l'année la plus favorisée du règne de Louis-Philippe : l'équipage chassera treize fois, du 20 avril au 27 octobre. Les grands animaux dans ces conditions auraient dû pulluler, mais sous le règne d'un roi démocrate, la garde des forêts et la protection du gibier devaient être inexistantes et les révolutionnaires de 1848, avides de massacres, ont dû arpenter la forêt de Chantilly sans tirer beaucoup de coups de fusil. Aussi, lorsque la société des chasses à courre de Chantilly, fondée en octobre 1849 par le comte de Hédouville, commença à chasser, fut-elle obligée d'arrêter fin février 1850 pour ne pas dépeupler la forêt. Mais, sagement et énergiquement administrée, cette société pouvait, au moment de sa dissolution en 1870, rendre au Duc d'Aumale revenant d'exil, un terrain de chasse merveilleux où les buissons creux n'étaient pas à craindre. On prit l'habitude d'intercaler une chasse à courre entre deux journées sportives pour donner plus d'éclat à cette manifestation

de suprême élégance très appréciée par la société parisienne. Cette chasse, dite « chasse des Courses » eut lieu en 1850 le samedi 11 mai et se termina par la prise aux étangs d'un cerf dix-cors attaqué en Ermenonville.

En 1856, l'attaque a été assurée par ce jour solennel de la façon suivante : « le 7 février, un cerf à sa seconde tête ayant été pris après une heure et demie de chasse dans l'ancien château de La Morlaye a été grâcié et transporté en forêt aux Vignettes dans un enclos. Le 24 mai, jour de la chasse des courses, ce cerf remis en liberté a été pris en trois quarts d'heure de chasse, contrariée par une immense affluence de spectateurs ».

Jusqu'en 1852, la société possède une meute propre, mais à partir de cette date elle préfère recourir à divers équipages dont voici l'énumération :

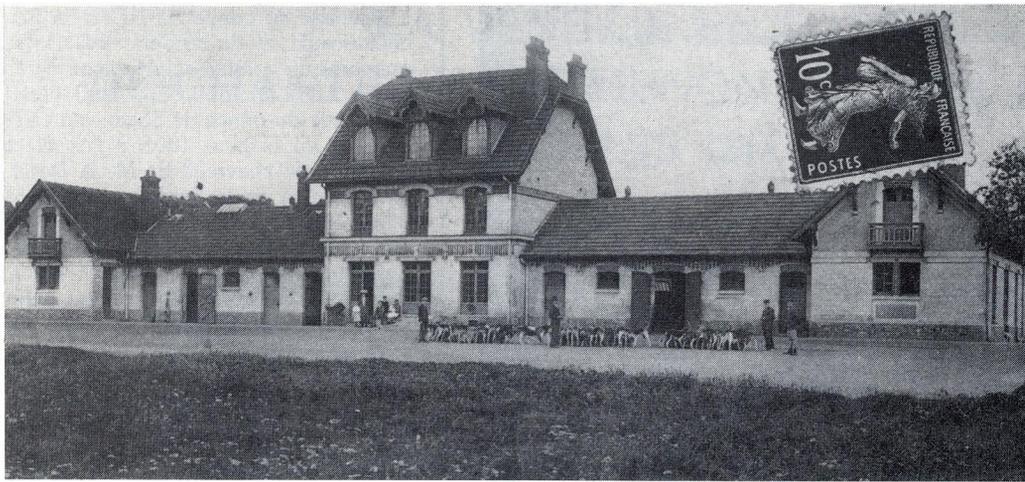
L'équipage du comte Alfred de La Rochefoucauld et du vicomte des Roys, membres du comité, semble avoir chassé de 1852 à 1859. En 1860 paraît l'équipage du prince de Sagan qui cède la place en octobre 1862 à l'excellent équipage de chevreuil de M. A Desvignes, veneur de la Sarthe, propriétaire d'une écurie de courses qui fait monter des steeple-chases par ses piqueux. M. Desvignes chasse le cerf, et en hiver, quand les étangs insuffisamment gelés deviennent dangereux, il découple sur le chevreuil. Le 28 mars 1865, M. Desvignes vend une partie de son équipage à M. Alexandre Simons tout en conservant une vingtaine de chiens avec lesquels il chassera uniquement le chevreuil, de janvier 1866 à février 1867, tandis que M. Simons chassera le cerf. Le 27 février 1867, M. Desvignes vend sa meute à Alexandre Simons (père d'Ernest aussi fin veneur que son père) qui chassera seul le cerf à Chantilly du 4 décembre 1865 à février 1879 et mettra bas à la fin de ce mois par suite d'un deuil. Le comte de Juigné lui succède. La saison 1871-1872 est assurée par l'équipage Juigné sans doute associé au duc D'Uzès puisqu'elle figure en tête du livre des chasses du Rallye Bonnelles conservé par les filles du piqueux Armand. Le duc d'Aumale, exilé depuis 1848, rentre en France en juin 1871 et chasse le cerf (grande meute) du 12 septembre 1872 au 27 mars 1886 en Chantilly et Ermenonville, après avoir loué la chasse de cette dernière forêt. Il a aussi un équipage de vingt beagles (petite meute) pour chasser le chevreuil : on force à Chantilly, on tire dans la forêt de Novion !... Vénérie assez discutée par plusieurs veneurs : le piqueux (qui dirige aussi l'équipage de cerf), interviewé en 1885 fait un grand éloge de ses beagles « plus lents que les stag-hounds mais ayant beaucoup de voix, forçant régulièrement en trois ou quatre heures ». Mais les chevreuils de Chantilly passent pour être des « veaux » et les veneurs poitevins voudraient bien voir les fameux beagles travailler dans



Chasses en forêt d'Ermenonville — Le départ pour l'attaque

Royer - reproduit

Rallye Vallière.



Chenil
du Rallye Vallière.

une forêt différente pour être convaincus de leurs discutables prouesses !...

Le prince de Joinville à la même époque découple son vautrait en Chantilly et Ermenonville. Le 15 juillet 1886, le duc d'Aumale repart pour l'exil ; il rentre en France le 9 mars 1889, et meurt en Sicile le 7 mai 1897. L'équipage avait été vendu le 26 juillet 1886. Le comte de Lubersac devait venir en déplacement chasser le cerf en 1886 mais son équipage aurait été décimé par la rage, et le comte de Goulaine l'aurait remplacé.

Cependant, le duc d'Aumale avait loué la chasse de Chantilly à M. Servant. Celui-ci y découplera alternativement sa meute de cerf et son remarquable vautrait, depuis le 29 octobre 1887 jusqu'au 29 avril 1893 : il met bas le 24 novembre 1893, sa location étant terminée et meurt quelques années après.

Le Duc de Chartres, locataire à son tour, découple pour la première fois le 25 janvier 1894 et chasse cerf et sanglier jusqu'à sa mort survenue en 1909.

L'équipage de cerf, le seul subsistant à cette époque, est alors vendu.

Le Prince Murat le remplace de 1911 à 1925 (2), date à laquelle, je crois, le « Rallye Vallière » loue Chantilly.

Le duc de Gramont, veneur de la Sarthe, (Rallye Bersay) acquiert en 1890 le Grand Parc de Mortefontaine (à l'exclusion du petit parc attenant à l'ancien château) et donne son domaine le nom de l'ancien fief de Vallière ; il y fait ériger un château Renaissance, inspiré de celui d'Azay-le-Rideau. Son équipage de cerf devenu alors le « Rallye Vallière » aurait découplé en Ermenonville depuis 1905 (selon le baron Fleury) jusqu'en 1939, avant d'ajouter à son territoire de chasse, comme je l'ai dit, la forêt de Chantilly en 1925 (?).

Les routes nationales, l'autoroute du Nord n'existaient pas. Les voitures hippomobiles étaient seules reines à l'époque et les parcours des chasses qui vont suivre vont faire rêver bien des veneurs de cette belle région de même que les nombreux suiveurs senlisiens, cantilliens et autres.

Ces laisser-courre, puisés toujours au Musée Condé de Chantilly, sont extraits d'un cahier de chasse de la Société des Chasses à Courre de Chantilly.

SAISON 1852-1853

Équipage

du Comte Alfred de la Rochefoucauld
et du Vicomte des Roys

Cet équipage était servi par :

- La Verdure, premier piqueux
- Firmin et Louis, piqueux
- Joachim, valet de chiens à cheval
- La Trace et François, valets de chiens à pied.

Tenue : bleue, collet de velours bleu clair, gilet de velours bleu avec galons de vénerie, boutons bleus.

Forêt d'Ermenonville

2 octobre 1852. Rendez-vous au poteau de Chaâlis.

Louis a laissé-courre un cerf dix-cors aux Ouëlles, qui passe par la Chambre-à-Vache, les tailles de Ver, l'Homme-Mort, Molton, Bosquet Rond, poteau

(2) Le Baron Fleury indique la date de 1912 qui me semble fausse.



FRÉMONT, Éditeur, Beaumont-sur-Oise

Forêt de CHANTILLY — Équipage de S. A. M. le Prince Murat

La Curée un jour de Saint-Hubert

Rallye Chambly.

de Chaâlis, les Hauts de Borest, entre en forêt de Chantilly, poteau Neuf, saute le pavé de Paris près de la Croix de Pontarmé, passe aux Vignettes, à la Table, borde les étangs, le Mahieu-Villain, le Parc aux Pourceaux, le poteau du Gâteau puis fait un retour par le Parc aux Pourceaux, et fut pris à l'étang Neuf après trois heures et demie de chasse.

* *

Forêt d'Halatte

Octobre 1852 — Rendez-vous à Fleurines.

Firmin fils a laissé-courre un cerf dix-cors à la Belle-Croix, qui saute le pavé de Senlis, fait le tour du Mont Pagnotte, passe au carrefour du Grand Maître, débûche dans les plaines de Saint-Christophe passe à la Fontaine Bertrand, res-saute le pavé à la Belle Touffe, passe à la Belle-Croix, au bout d'Aumont, débûche sur Chantilly, est porté bas par les chiens dans une enceinte près de la Table après trois heures de chasse.

* *

Forêt d'Ermenonville

13 novembre 1852 — Rendez-vous au Château de Chaâlis.

Firmin a laissé-courre un cerf dix-cors au Petit Carrefour, qui passe à Molton, Butte des Gens d'Armes, saute le pavé de Senlis, poteau des Vignettes, Carrefour Saint-Rémi, saute le pavé de Montgrésin, bat-l'eau à l'étang de Commelles, passe au carrefour de l'Abreuvoir, au Mont Pô, fait un retour aux étangs, monte aux Grandes Ventes et fut pris à l'étang d'Hérivaux après deux heures de chasse. Cinquante cinq chiens découpés, cinquante trois à la prise.

* *

Forêt d'Halatte

18 novembre 1852 — Rendez-vous à Fleurines.

Firmin et La Feuille ont laissé-courre un cerf dix-cors au poteau du Dindon ; se fait battre pendant un quart d'heure au tour du Plessis-Chamant, puis prenant son débûché sur Ermenonville, passe par les plaines d'Ognon et Balagny, saute les routes de Crépy-en-Valois et de Nanteuil-le-Haudouin et fut pris dans la rivière de la Nonette près de Mont-Lévêque après une heure trente de chasse. Trente et un chiens découpés, trente-et un à la prise.

* *

Forêt de Chantilly

2 décembre 1852 — Rendez-vous à la Croix de Pontarmé.

Louis a laissé-courre un daguet à l'enceinte Infernale, qui passe au poteau Saint-Hubert, Vignettes, carrefour du Chapitre, saute le pavé de Senlis près du carrefour A. Guyard, passe par le carrefour Bourbon et les Hauts de Borest, passe à la Vieille Route entre Maison Blanche et Baraque Chaâlis, borde le pavé Davesne, Bosquet Rond,



228 COYE (Oise) — Chasse au Cerf — Avant la Curée

Le Duc de Chartres

Collection E. de Rozycki, phot. Senlis (Oise)

entre dans le parc de Mortefontaine, traverse l'étang de l'Epine, sort du parc par le village, entre dans le petit parc en sautant le mur, ressaute le mur à l'aide d'un tas de fumier au fond du parc, débûche sur les bois de Morières puis sur la vallée d'Orry en passant près du cimetière, traverse l'étang de Commelles, saute le pavé de Montgrésin, passe aux Vignettes, se fait relancer dans l'enceinte ou il avait été attaqué, bat-l'eau dans la Thève au Vieux Moulin de Pontarmé, rentre au bois de Thiers. La nuit étant venue, les chiens sont rompus au pavé de Senlis après quatre heures de chasse.

* *

Forêt d'Ermenonville

8 janvier 1853 — Rendez-vous à Baraque Chaâlis.

Louis a laissé-courre un cerf dix-cors aux Ouëlles, qui passe derrière la Baraque de Chaâlis, débûche par les Hauts de Borest, rentre à la Queue de Senlis, saute le pavé de Pontarmé au carrefour A. la Vieille Route au-dessous du Poteau des Vignettes, le pavé de Montgrésin, borde l'étang de Commelles, remonte au carrefour de l'Abreuvoir, pas-

se au Petit Couvert, au Parc aux Pourceaux, saute la route du Connétable près des Tribunes, débûche sur la pelouse près des Tribunes, longe la route des Ouis, ressaute au Petit Couvert, au poteau de l'Abreuvoir, traverse l'étang de Commelle, suit le Layon Bourbon jusqu'au carrefour à Manon, passe entre le poteau des Grandes Ventes et le Crochet de Coye, bat-l'eau à l'étang de la Reine Blanche.

Les chiens sont recouplés et remis à la voie un quart d'heure après la sortie de l'eau du cerf qui fait son retour par le carrefour de l'Abreuvoir, le Petit Couvert, le carrefour de la Fosse aux Biches, le poteau du Gâteau, poteau des Bruyères, les tailles Notre-Dame, saute le Pavé de Senlis, débûche à l'extrémité du Layon du Bû, passe aux Hautes-Chaumes, à l'Île Molton, Bosquet Rond et donne au change à l'entrée de la nuit au-dessous de la Baraque de Chaâlis où la retraite fut sonnée.

TABLEAU DES PRISES SAISON 1852-1853

Cerfs dix-cors	15
Cerf seconde tête	1
Cerfs daguets	2
	18



Forêt d'Halatte - Avant la Curée - au carrefour Dindon - Equipage du Comte de Valon (Clôture 1908)
Doyen, édit., à Pont-Ste-Maxence

Au centre, en culottes blanches, le comte de Valon.

Toujours dans ce même cahier de chasse, je retrouve le tableau des prises de la saison 1855-1856.

<i>Du 5 novembre 1855 au 15 avril 1856</i>	
<i>Cerfs dix-cors</i>	2
<i>Cerf dix-cors jeunement</i>	1
<i>Cerfs quatrième tête</i>	3
<i>Cerfs troisième tête</i>	2
<i>Cerfs seconde tête</i>	4
<i>Cerfs daguet</i>	6
<i>Hère</i>	1
<i>Biche</i>	1
	20

Certaines personnes de la région ont eu la chance de suivre les laisser-courre du Prince de Joinville, et elles ont eu la gentillesse de me confier pour la Revue « Vénérerie » quelques souvenirs que je me fais un plaisir de reporter ci-dessous.

Le vautrait du Prince de Joinville découpait principalement en forêt d'Arc-en-Barrois et en déplacement dans les forêts de Chantilly, Ermenonville et bois de Mello.

Ces déplacements s'effectuaient en train. Les chiens voyageaient dans un wagon. Une fois, à l'arrivée, il en manquait un ! Ils avaient dû se battre pendant le voyage et le manquant avait été tué par les

autres qui avait fait curée, car à l'intérieur du wagon quelques os furent retrouvés !!.

Ce vautrait comprenait environ cent cinquante chiens anglais. Au printemps 1896, le rendez-vous était au bois Saint-Michel. Une petite laie avait été prise en vingt minutes. Le Prince décida d'attaquer un autre sanglier. Celui-ci se fit battre, débûcha sur Sainte-Geneviève. Les cavaliers prirent la voie ferrée en tranchée (à cette époque il ne passait que deux trains par jour !...) Par la plaine, la chasse monta jusqu'au petit bois qui se trouve au-dessus de Cauvigny. Lorsque le sanglier tint au ferme, il ne restait plus que cinq cavaliers. Le piqueux, à cheval fut chargé avant que le Prince de Joinville ne le serve. Les veneurs étaient loin de Chantilly, aussi, le maître du vautrait invitait-il ? M. F... qui venait de recevoir de son père une trompe Périnet, a retraité avec lui dans sa voiture et le jeune homme, à la demande du Prince, sonnait au passage de chaque village, et ce, jusqu'à Chantilly.

Le prince de Joinville servait toujours ses sangliers au ferme à la carabine afin d'éviter que ses chiens ne soient par trop décousus.

Le maître d'équipage tirait très bien, mais avant de tomber morts les sangliers

le chargeaient très souvent et c'est ainsi qu'un certain jour où il venait d'en servir un, le Prince fut chargé. Il attrapa aussitôt au passage une branche, mais celle-ci était insuffisamment haute et le sanglier s'acharna sur ses bottes quelques secondes avant de tomber raide mort.

Le vautrait du Prince de Joinville avait découpé en forêt d'Ermenonville et avait pris un sanglier dans les tailles de Borest. La curée se faisait au poteau de la Croix d'Anleu. Parmi l'assistance, trois enfants possédaient chacun un appareil photographique. Le maître du vautrait les voyant, les invita à venir tirer un souvenir de cette journée. Il fit remettre le sanglier debout par ses hommes, demanda à l'assistance de bien vouloir s'écarter et se plaça près du sanglier. Cette photo existe toujours, bien jaunie par le temps, mais constituant un souvenir à jamais inoubliable pour ceux qui vécurent cette journée.

Ces temps ne sont plus !!!... mais la vénérerie, fort heureusement n'est pas morte et chaque semaine, Chantilly, Ermenonville ou Halatte entendent le carillon de la meute et les trépidantes fanfares de circonstances, grâce maintenant au Rallye Trois Forêts.

Christiane Convert



Rallye Trois Forêts, janvier 1984. Débûché entre Droizelles et Ermenonville, à l'arrière-plan, le clocher de Versigny.

(Photo : Ph. Le Roux)